

Nous croyons que la conduite d'un véhicule est un privilège et non un droit. Les collisions attribuables à la conduite avec capacités affaiblies ne sont pas des accidents ; elles sont la conséquence directe de la décision consciente et irresponsable de conduire après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

Nous croyons qu'un programme équilibré de sensibilisation du public, de lois progressives, de mesures rigoureuses d'application de la loi et de sanctions concrètes est essentiel à l'élimination de la conduite avec capacités affaiblies. Nos politiques sont basées sur les meilleures pratiques disponibles pour réduire le nombre de morts et de blessures causées par la conduite avec capacités affaiblies.

Nous croyons en un système juste et équitable d'application de la loi et de mise en accusation pour les cas de conduite avec les capacités affaiblies, incluant l'utilisation des tests d'alcoolémie obligatoires à chaque interception légale et l'amélioration constante des mesures visant à combattre la conduite avec capacités affaiblies par la drogue.

Nous croyons, en notre qualité d'organisme voué aux droits de la personne, que toutes nos propositions législatives et nos politiques publiques doivent être compatibles avec la *Charte canadienne des droits et libertés* et les lois fédérales et provinciales sur les droits de la personne.

Nous croyons que les victimes et les survivants doivent être traités avec dignité, et avoir accès à tous les services dont ils ont besoin dans des délais raisonnables; ils doivent recevoir de l'information au sujet du système de justice, sur leurs droits et sur leur dossier.

Nous croyons que les contrevenants doivent être tenus responsables de leur comportement criminel et des dommages qu'ils ont causés. Les conséquences légales doivent inclure des mesures qui réduisent le risque de récidive, incluant l'utilisation de la technologie, des traitements appropriés et des programmes de réhabilitation éprouvés.

Nous croyons que notre culture organisationnelle doit refléter notre engagement envers la diversité, l'équité et l'inclusion, que ce soit au niveau de notre direction nationale que de nos bénévoles. MADD Canada apprécie tous les membres de son personnel et tous ses bénévoles, et les traite avec compassion, respect et dignité.

Nous croyons que nos bénévoles sont le cœur et l'âme de MADD Canada. Leur dévouement envers l'amélioration de la sécurité de nos communautés et le soutien aux victimes et aux survivants est notre plus grande force.